

*PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH DE L'ACHIGAN*

Procès-verbal de la 1^{ère} séance extraordinaire de la 1713^e session du conseil municipal de Saint-Roch-de-l'Achigan, tenue ce mercredi 28 janvier 2026 à 19 h 30, à la Chapelle du Vieux-Couvent située au 7, rue du Docteur-Wilfrid-Locat à Saint-Roch-de-l'Achigan.

Cette séance spéciale fut convoquée conformément à l'article 956 du Code municipal dans le but de présenter les prévisions budgétaires de l'année 2026.

Le président d'assemblée ne participe pas au vote relatif aux propositions à moins qu'une mention y soit spécifiquement indiquée.

Les membres du conseil suivant sont présents :

<i>M. Sébastien Marcil</i>	<i>maire</i>
<i>Alexandra Benny</i>	<i>conseillère</i>
<i>Richard Dubé</i>	<i>conseiller</i>
<i>Sylvain Payette</i>	<i>conseiller</i>
<i>Eric Muloin</i>	<i>conseiller</i>
<i>Nadine Desforges</i>	<i>conseillère</i>
<i>Antoine Gagnon</i>	<i>conseiller</i>

Ainsi que :

<i>M. Mathieu Robillard</i>	<i>directeur général et greffier-trésorier</i>
<i>Mme Isabelle Morin</i>	<i>directrice de l'administration</i>

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Tous les membres du conseil municipal présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire conformément à l'article 956 de la Loi. Après avoir constaté le quorum, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

8069-01-2026

1. *Ouverture de la séance*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Présentation du budget de l'année 2026 et du programme triennal d'immobilisations*
4. *Période de questions relativement au budget*
5. *Adoption du budget d'opération 2026*

6. Adoption du programme triennal d'immobilisations des années 2026, 2027 et 2028
7. Levée de la séance

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Nadine Desforges, appuyée par Monsieur le conseiller Sylvain Payette, que le conseil municipal de Saint-Roch-de-l'Achigan adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus en apportant une modification, soit de déplacer le point 4 au point 6. Par conséquent, le point 5 devient le point 4 et le point 6 devancé au point 5.

Adoptée unanimement

PRÉSENTATION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Conformément à la loi, le budget de fonctionnement de l'année 2026 est présenté, accompagné du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.

ADOPTION DU BUDGET D'OPÉRATION 2026

8070-01-2026

Il est résolu sur proposition de Monsieur le maire Sébastien Marcil, appuyé par Monsieur le conseiller Eric Muloin, que le conseil municipal de Saint-Roch-de-l'Achigan adopte le budget de fonctionnement de l'exercice financier 2026, budget équilibré au montant de 12 714 186 \$.

Adoptée unanimement

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DES ANNÉES 2026, 2027 ET 2028

8071-01-2026

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Richard Dubé, appuyé par Madame la conseillère Alexandra Benny, que le conseil municipal de Saint-Roch-de-l'Achigan adopte le programme triennal de dépenses en immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028 pour un montant global de 41 385 267 \$.

Adoptée unanimement

	PROGRAMME TRIENNAL	2026	2027	2028	Source de financement
	BÂTIMENTS MUNICIPAUX				
1	Travaux d'étude pour l'aménagement du sous-sol de l'église	150 000 \$	2 350 000 \$	1500 000 \$	Excédent de fonctionnement non affecté
	HYGIÈNE DU MILIEU				
2	Sécurisation de la station d'épuration des eaux usées (23 Masson)	150 000 \$	3 000 000 \$	27 000 000 \$	Règlement d'emprunt TECQ 2024-28
3	Recherche en eau	65 000 \$	235 000 \$		TECQ 2024-28
4	Membranaire	1 000 000 \$	1 400 000 \$		Règlement d'emprunt
	INFRASTRUCTURES				
5	Reconstruction Rivière Sud- secteur urbain et réseau aqueduc (460 m)	1 200 000 \$			Règlement d'emprunt
6	2 Ponceaux ruisseau St-Jean Nord et Sud	100 000 \$			Fonds réservé service voirie, emprunt
7	2 Ponceaux ruisseau des Anges Nord	350 000 \$			Fonds réservé service voirie, emprunt
8	Réfection rang St-Régis	750 000 \$			Fonds réservé service voirie, emprunt
9	Trottoir sur le pont d'orsonnons	400 000 \$			Fonds réservé service voirie, emprunt
10	Ponceau Rang St-Charles	200 000 \$			Fonds réservé service voirie, emprunt
	VOIRIE				
11	Rétrocaveuse 310P	189 104.00 \$			Fonds de roulement
12	Tracteur	82 418.00 \$			Fonds de roulement
13	Tracteur à gazon avec 3 sacs	25 670.00 \$			Fonds de roulement
	PARCS ET LOISIRS				
14	Aménagement paysager au parc des Amis, mobiliers urbains	72 000 \$			Excédent de fonctionnement non affecté
15	Aménagement paysager au parc de planches à roulette	35 000 \$			Excédent de fonctionnement non affecté
16	Véloparc -piste à rouleau	260 000 \$			Excédent de fonctionnement non affecté
17	Implantation de luminaires au parc de l'Eschaillon en 2 phases	150 000 \$	450 000 \$		Excédent de fonctionnement non affecté
18	Sentier des "Générations"	150 000 \$			Excédent de fonctionnement non affecté
19	Mise à niveau du sentier du parc de l'Eschaillon		70 000 \$		Excédent de fonctionnement non affecté
	AUTRES				
20	Lumières devant la mairie, clocher d'église et décos de Noël	45 000 \$			Fonds de roulement
	Total du programme triennal	5 376 216 \$	7 507 025 \$	28 502 026 \$	
	Total du programme triennal pour 2026 -2027-2028			41 385 267 \$	

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVEMENT AU BUDGET

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler leurs questions relativement au budget ainsi qu'au programme triennal d'immobilisations.

LEVÉE DE LA SÉANCE

8072-01-2026

À 19 h 42, après épuisement de l'ordre du jour, il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Antoine Gagnon, appuyé par Madame la conseillère Nadine Desforges, que la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

*Mathieu Robillard
Greffier-trésorier et
Directeur général*

*Sébastien Marcil
Maire*

Les résolutions numéro 8069-01-2026 à 8072-01-2026 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Sébastien Marcil, maire